



Référentiels de Compétences et d'Évaluation

Animer une action de formation à la Méthode d'Accompagnement et de Pilotage des Parcours Individualisés MAPPI®

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>C1 – Ingénierer un programme détaillé d'une action de formation à la Méthode MAPPI® en ajustant le scénario pédagogique général de la Malette pédagogique fournie aux éléments de l'analyse systémique de la demande pour répondre au besoin singulier de formation tout en garantissant l'acquisition de la Méthode MAPPI® dans son intégrité.</p>	<p>Le candidat produit le Programme détaillé d'une Séquence de formation à la Méthode MAPPI® qu'il aura mise en œuvre dans les 4 phases : Préparer/Vérifier, Animer, Évaluer et Améliorer.</p> <p>Dans une présentation orale portant sur la Séquence mise en œuvre incluant un temps d'évaluation, le candidat présente :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Le cadre et les éléments de contexte de l'action de formation,▪ Le Public à former incluant les PSH,▪ Les contraintes diagnostiquées en phase d'analyse de la demande,▪ Les éléments de motivation des apprenants en phase d'analyse de la demande,▪ Sa stratégie et modalités pédagogiques choisies,▪ Le dispositif de suivi et d'évaluation. <p>Il argumente ses choix techniques et pédagogiques durant la phase de conception des ressources et activités présentées.</p> <p>Il motive les choix de scénarii et les éventuelles adaptations apportées à la Mallette pédagogique.</p> <p>Il relie ses choix aux :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Aux techniques d'accompagnement du changement,▪ Aux théories de l'engagement,▪ À la méthodologie de projet. <p>Il analyse sa pratique.</p>	<p>I – Respect de l'intégrité de la Méthode MAPPI® sur la forme :</p> <p>Cr1.1 : Les objectifs généraux de formation défini dans le Programme détaillé sont identiques à ceux définis dans la Malette pédagogique.</p> <p>Cr1.2 : Chacun des 10 points de la méthodologie défini l'objet d'une séance.</p> <p>Cr1.3 : Les contenus théoriques et conceptuels sur lesquels reposent chacun des 10 points de la méthodologie sont respectés.</p> <p>Cr1.4 : Seuls les MTOS (Méthodes, Techniques, Outils et Supports) des programmes détaillés de chaque séance sont, le cas échéant, adaptés en lien avec le cadre de l'action de formation et les éléments systémiques du diagnostic.</p> <p>Cr1.5 : La conception et éventuelles adaptations sont explicites et contextualisées aux seuls éléments du diagnostic systémique (Cadre, Public, PSH - Personnes en Situation de Handicap, Contraintes, Motivations).</p> <p>Cr1.6 : La programmation et éventuelles adaptations de la durée de chaque séance est explicite et contextualisée aux seuls éléments du diagnostic systémique : (Cadre, Public, PSH - Personnes en Situation de Handicap, Contraintes, Motivations).</p> <p>II – Congruence avec la Méthode MAPPI® sur le fond :</p> <p>Cr1.7 : L'intention pédagogique est définie en termes de production d'un changement de comportement selon des indicateurs observables.</p> <p>Cr1.8 : L'adhésion au choix des modalités et la stratégie pédagogique est relié à la mobilisation des techniques d'accompagnement du changement en phase d'analyse de la demande (ou de Contextualisation/Contractualisation) et explicite en termes de Libre soumission.</p> <p>Cr1.9 : La démarche pédagogique est déductive.</p> <p>Cr1.10 : La stratégie pédagogique inclut un outil de relevé des attentes individuelles en amont de l'action de formation (ou en phase de Contextualisation/Contractualisation) de l'action de formation.</p> <p>Cr1.11 : Les éléments de motivation individuelle relevés en phase d'analyse de la demande (ou en phase de Contextualisation/Contractualisation) sont intrinsèques.</p>

Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
		<p>Cr1.12 : La stratégie pédagogique prévoit une activité préparatoire individuelle en amont de l'entrée en formation et explicite en termes d'Amorçage.</p> <p>Cr1.13 : La Technique mobilisée pour chaque séance formule une activité et explicite en termes d'Acte Préparatoire.</p> <p>Cr1.14 : Chaque fin de séance est identifiée comme un Acte préparatoire de la Séance suivante et explicite en termes de Cristallisation.</p> <p>Cr1.15 : L'intersession est objectivée en termes de livrables en lien avec l'évaluation individuelle en fin de formation et explicite en termes d'Axe production.</p> <p>Cr1.16 : Le dispositif de suivi et d'évaluation prévoit au moins un entretien de suivi individuel en intersession et explicite en termes d'Axe relation.</p> <p>Cr1.17 : Une remédiation est définie pour chaque constat/difficulté rencontré lors de la phase préparer/vérifier.</p>
<p>C2 – Animer une séance de formation d'une action de formation à la Méthode MAPPI® en accompagnant, chemin faisant, l'apprenant à changer librement de comportement observable au sein du collectif pour atteindre ses objectifs de formation.</p>	<p>Le candidat produit le programme détaillé et les ressources d'une Séance de formation dédiée à la Méthode MAPPI® qu'il aura mise en œuvre dans les 4 phases : Préparer/Vérifier, Animer, Évaluer et Améliorer.</p> <p>Dans une présentation orale, il argumente ses choix techniques et pédagogiques durant la phase de conception des ressources et activités présentées de chaque étape.</p> <p>Il motive les choix de scénario et les éventuelles adaptations apportées aux SPD (Scénario Pédagogique détaillé) de la Mallette pédagogique.</p> <p>Il contextualise chaque étape du programme à la méthodologie d'accompagnement du changement.</p> <p>Il étaye les 5 points de la méthodologie d'accompagnement au changement par un exemple concret de Changement de comportement qu'il a observé lors de l'animation de la séance.</p>	<p>I – Respect de la Méthode MAPPI® sur la forme :</p> <p>Cr2.1 : L'objectif général de la séance défini dans le Programme détaillé est identique à celui défini dans la Mallette pédagogique.</p> <p>Cr2.2 : Seuls les MTOS (Méthodes, Techniques, Outils et Supports) sont réajustés, le cas échéant, par rapport à la Mallette pédagogique.</p> <p>Cr2.3 : La conception et éventuelles adaptations sont explicites et contextualisées aux seuls éléments du diagnostic systémique (Cadre, Public, PSH - Personnes en Situation de Handicap, Contraintes, Motivations).</p> <p>Cr2.4 : Les Ressources respectent les théories et concepts sur lesquels repose le point de la Méthode MAPPI® abordé.</p> <p>Cr2.5 : La programmation et éventuelle adaptation de la durée de la séance est explicites et contextualisées aux seuls éléments du diagnostic systémique : (Cadre, Public, PSH - Personnes en Situation de Handicap, Contraintes, Motivations).</p> <p>Cr2.6 : La conception et éventuelles adaptations sont explicites et contextualisées aux éléments relevés en phase de contextualisation/contractualisation.</p> <p>Cr2.7 : Les éventuelles remédiations lors de l'animation sont explicites et contextualisées aux seules difficultés d'apprentissage.</p>
Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

		<p>II - Congruence avec la Méthode MAPPI® sur le fond :</p> <p>Cr2.8 : L'objectif pédagogique est défini en termes de production d'un changement de comportement observable selon des indicateurs d'étapes.</p> <p>Cr2.9 : L'objectif de la séance est défini et explicitement identifié comme Acte préparatoire de la séance suivante.</p> <p>Cr2.10 : Le programme détaillé a été ingéniéré suivant les 3 étapes de la méthodologie d'engagement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Le choix du contenu dans les activités proposées a été défini en amont par le Candidat comme Décision Libre que devait prendre l'apprenant à l'issue de chaque consigne de travail de chaque étape. 2- Les Activités préparatoires ont été définies par le Candidat pour chaque étape de la séance en méthode anti-chronologique. 3- Chaque étape fait l'objet d'une contractualisation sous forme de consigne de travail. <p>Cr2.11 : Le programme détaillé présente une progression de travail par objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque étape du programme est définie un objectif rédigé en verbe d'action. ▪ Chaque objectif de chaque étape est défini et explicitement identifié comme Acte préparatoire de l'étape suivante. <p>Cr2.12 : Pour chaque objectif, la Technique mobilisée formule une activité.</p> <p>Cr2.13 : Le risque de Naturalisation est explicite et en lien avec les éléments relevés en amont de la séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le cadre d'intervention ▪ Les motivations à l'entrée en formation ▪ Les Attitudes naturelles identifiées lors de la Séance 1 <p>Cr2.14 : La Technique de communication est engageante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La colonne « Que fait le formateur » fait apparaître les consignes données pour chaque Activité préparatoire. ▪ La colonne « Que fait l'Apprenant » fait apparaître niveau d'identification de l'acte. <p>Cr2.15 : La Technique d'amorçage est explicite et contextualisée à la première activité de la première étape du programme.</p> <p>Cr2.16 : Les activités de chaque étape sont encadrées.</p> <p>Cr2.17 : La Technique de cristallisation est explicite et contextualisée à la conclusion de chaque étape du programme.</p>
Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

		<p>Cr2.18 : La Spécification est étayée par les Changements de comportements observés chez l'Apprenant par le Candidat en cours de formation.</p> <p>Cr2.19 : Les Changements de comportements observés chez l'Apprenant sont mis en lien avec les Activités préparatoires mises en œuvre par le Candidat pour placer l'Apprenant en Dissonance cognitive.</p> <p>Cr2.20 : La mise en Dissonance cognitive de l'Apprenant est étayée par les activités que le Candidat a mis en œuvre suivant les 5 points clé de la méthodologie d'accompagnement du changement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- L'adhésion de l'Apprenant en phase de contextualisation/ contractualisation de la séance a été obtenue par la mobilisation d'un levier de motivation intrinsèque. 2- L'apprenant a posé un Acte librement consenti à chaque étape de la séance. 3- Chaque activité proposée sur la forme, a été l'opportunité de doter l'Apprenant du statut de décideur sur le fond. 4- En évaluation sommative, le lien entre chaque Activité de chaque étape a été identifié par l'apprenant comme préparatoire au suivant. 5- L'Apprenant a identifié le sens extrinsèque de de chaque Activité préparatoire. <p>Cr2.21 : La dynamique de groupe est explicite en termes de Comportements observables.</p> <p>Cr2.22 : Les Comportements observables de la dynamique de groupe sont contextualisés à la méthodologie d'accompagnement du changement mise en œuvre.</p> <p>Cr2.23 : Une remédiation est définie pour chaque constat/difficulté rencontré lors de la phase Animer</p>
<p>C3 – Évaluer les acquis en respectant les critères et indicateurs tels que définis dans les Référentiels de compétences et d'évaluation de la certification « Piloter des parcours d'insertion avec la Méthode MAPPI® » pour valider les compétences en tant que Formateur.</p>	<p>Le candidat produit le support d'évaluation de la séquence de formation qu'il aura animée.</p> <p>Dans une présentation orale le candidat présente le dispositif et modalités d'évaluation individuelles de l'action de formation.</p> <p>À l'aide du support d'évaluation d'un Apprenant qu'il aura choisi, il argumente les éléments qui ont conduit aux conclusions de l'évaluation de l'atteinte des objectifs.</p>	<p>I – Conformité avec la Méthode MAPPI® sur la forme :</p> <p>Cr3.1 : Le dispositif d'évaluation est construit autour des 10 points clé de la méthodologie.</p> <p>Cr3.2 : Les évaluations sont conformes aux critères et indicateurs d'évaluation des 10 points clé de la méthodologie tels que défini dans les référentiels de la certification RS5939 « Piloter des parcours d'insertion avec la Méthode MAPPI® ».</p> <p>II - Congruence avec la Méthode MAPPI® sur le fond :</p> <p>Cr3.3 : La phase d'ingénierie effectuée par l'Apprenant en amont de la séance avec la Personne accompagnée est évaluée suivant les 3 étapes de la méthodologie : Décision Libre, Activités préparatoires, Acte.</p> <p>Cr3.4 : De déroulé de la séance que l'Apprenant auprès de la Personne accompagnée est évalué suivant les 3 étapes de la méthodologie : Activités préparatoires, Décision libre, Acte.</p>
Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

		<p>Cr3.5 : Le dispositif d'évaluation est articulé autour des 5 points clé de la méthodologie d'accompagnement du changement.</p> <p>Cr3.6 : Une remédiation est définie pour chaque constat/difficulté rencontré lors de la phase Évaluer.</p>
--	--	---